



Bénéficiaires assurance vie modifiés

Par **Janee**, le **19/10/2020** à **18:33**

mon grand père avant souscrit une assurance vie de son vivant où ses 3 filles étaient bénéficiaires. Notre mère a 60% et ses sœurs 20% chacune. A son décès l'assurance est passée sur le nom de ma grand mère. Au décès de ma mère les bénéficiaires ont été modifiés de façon à ce que mes 2 tantes et mon frère et moi ayons 25% chacun. Et nous venons d'apprendre au décès de ma grand mère la semaine dernière que nos noms avaient été retirés de la clause des bénéficiaires. Sachant qu'il y a également une autre assurance vie qui a été souscrite à la banque de ma grand mère où elles sont également les 2 bénéficiaires banque elles avaient procuration et où elles ont placé une partie de l'argent de la vente de la maison que ma grand mère avait vendue de son vivant mais dans laquelle ma mère avait une part. Avons-nous une voie de recours ou avons-nous été déshérités par le biais de ses assurances?

Par **Visiteur**, le **19/10/2020** à **19:26**

BONJOUR

Bonjour

Les CGU de ce site disent clairement que les formules de politesse sont requises.